



Association  
Intercommunale  
des Eaux du Mormont

La Sarraz, le 9 novembre 2016

## DECISION DU CONSEIL INTERCOMMUNAL AIEM

Le Comité de Direction de l'AIEM, agissant en vertu de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP), porte à la connaissance des électeurs que, dans sa séance du 1<sup>er</sup> novembre 2016, le Conseil Intercommunal a pris la décision suivante :

- Accordé le crédit de Fr. 60'480.00 et d'autoriser le comité de direction à entreprendre les travaux de remplacement de la conduite d'eau potable dans le cadre de l'assainissement du ch. du Record à La Sarraz.

Les électeurs peuvent consulter cette décision au greffe municipal.

La demande de référendum doit être annoncée par écrit au Préfet du district aux conditions des **art. 112 et ss LEDP** dans les 10 jours suivant la publication dans la FAO du vendredi 11 novembre 2016.

Au nom du Conseil Intercommunal AIEM

La Présidente  
Maria Welham Ruiters

La Secrétaire  
Eliane Fonjallaz

*M. Welham Ruiters*  *E. Fonjallaz*